

Adresses

Boulevard du Château 12
7800 ATH
☎ 068 26 88 85

Rue de Caraman, 13
7300 Boussu
☎ 065 76 61 40

☎ 0477 80 11 49

✉ secps@itcb.be

SITE: www.eps-boussu-ath.be

FB : *Aumôniers du Travail de Boussu PromSoc*

Direction

Monsieur Pierre COQUELET

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions

Dès le 29 Aout à Boussu (du lundi au vendredi 14h—20h)

Le 28 Aout (14h—20h) et à partir du 3 septembre à Ath (du lundi au jeudi)

Plan d'accès



Institut Technique Libre

Promotion sociale



Ath



UNITE DE FORMATION :

TECHNIQUES SPECIFIQUES:

MANTEAU



L'étudiant sera capable d'exécuter des vêtements de type manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées :

- sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- utiliser le matériel et les accessoires spécifiques à chaque réalisation;
- adapter et transformer, au départ de patrons de taille standard, des patrons de lignes et de modèles pour les différents types de vêtements de type « manteau » repris au programme;
- calculer de manière économique les métrages de tissu;
- découper la matière;
- exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité relatif aux techniques enseignées.

Conditions d'admission

Avoir réussi l'unité d'enseignement « Habillement – Techniques d'exécution » de l'enseignement secondaire inférieur de transition

OU passer un test d'admission auprès de l'enseignante

Droits d'inscription :

*101,20 €

20 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'AVIQ, les bénéficiaires du CPAS, les professeurs sous certaines conditions.

Horaire des cours:

240 périodes

Le mardi du 11/09/2018 au 11/06/2019

de 8h00 à 13h00.

* A titre indicatif, prix de l'année scolaire précédente

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat.
- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie.
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation.
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut.
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement.
- ✓ Autres démarches :

Je suis demandeur d'emploi :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem.

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> je le signale au secrétariat et je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration.

Je suis inscrit auprès de l'AVIQ:

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AVIQ.

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription

Je suis professeur :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon employeur ainsi que la fiche adéquate.

Une attention toute particulière est accordée aux étudiants en situation de handicap. Chaque situation est étudiée individuellement et les conseils des études mettent tout en œuvre pour essayer de rendre l'apprentissage accessible à tous.

Personne de référence à contacter: Mme MORUE Mélissa